

Copie pour le Service Information et Presse, DPF

an	HE					a/a
Datum	16					10.6
Visa	HE					dk
EPD		09.06.77		11		
Ref. p.B. 73. E. O.						

le 8 juin 1977



350.0 - MA/db

Secrétariat politique
Département politique fédéral3003 B e r n eVague d'attentats et de sabotages

Monsieur le Ministre,

La presse espagnole de ces derniers jours consacre une large place à la vague d'actes de terrorisme et de violence qui a caractérisé la fin de la semaine. Si l'on fait abstraction de la situation au pays basque, cette violence selon les commentateurs a rompu avec le calme et la modération qui avaient marqué le début de la campagne électorale où l'on avait vu que des incidents mineurs opposer des militants d'extrême-gauche et des mouvements d'extrême-droite.

Si 15 attentats ont été commis au pays basque seulement durant les trois jours écoulés, dont 12 avec des charges explosives, visant principalement les édifices publics ainsi que le réémetteur de télévision de Victoria, il n'y a eu toutefois pas de victimes à déplorer. La violence a atteint deux victimes dans un attentat perpétré à Barcelone sur deux gardes civils. A Madrid, la fin de la semaine a été marquée par une série d'actes de sabotage contre des installations électriques qui ont privé certains quartiers d'électricité pendant plusieurs heures. La paternité des assassinats contre les deux gardes civils à Barcelone a été revendiquée par le GRAPO justifiant cet acte à titre de représailles contre une fusillade qui avait



- 2 -

eu lieu le 31 mai mettant aux prises les forces de l'ordre avec un commando.

En revanche, pour les actes de sabotage perpétrés à Madrid et au pays basque, si à l'heure actuelle confirmation n'a pas encore été donnée officiellement, il semble bien qu'il faille les attribuer à une branche de l'ETA.

En même temps, les questions d'extradition ont été au centre des préoccupations. Mises à part les négociations relatives à l'extradition des Basques sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici, les entretiens qu'ont eus le Ministre espagnol de l'Intérieur et son collègue italien, en visite à Madrid, se sont également placés sur ce terrain avec la décision de remise en liberté provisoire samedi de deux néo-fascistes italiens. Dans une conférence de presse, M. Antonio Cossiga a signalé trois types de "cas" qui ont été abordés sur le thème de l'extradition des terroristes italiens : ceux étant impliqués dans des délits de terrorisme en Espagne qui seront jugés en Espagne; ceux impliqués dans des délits en Italie et en Espagne, cas sur lesquels on devra arriver à un accord - et ceux impliqués dans des délits en Italie mais vivant en Espagne qui seront jugés par la justice italienne dans la mesure où ils seront extradés d'Espagne. Cossiga a indiqué également la similitude des problèmes se posant pour les deux pays en ce qui concerne le terrorisme. Ainsi un groupe mixte de coopération hispano-italien sera institué en vue d'une concertation.

La visite du ministre italien avait aussi pour objet d'informer son collègue espagnol sur les résultats de la conférence des ministres de l'Intérieur de la CEE. Cossiga a déclaré notamment que seule une action internationale concertée permettrait d'arriver à des solutions

- 3 -

et il laissa entendre que l'Espagne pourrait passer un type d'accord spécial sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme avec les autres pays européens.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse
p.o.

(M. Vogelbacher)

Copie : Information et presse, DPF